

Bruits de couloir...



Ceux qui désirent savoir pour argumenter leur réflexion personnelle à partir de notions émanant de sources sérieuses ne peuvent que trouver satisfaction dans la présente rubrique...

Accord unanime. Définir la notion d'unanimité revient à définir un accord total et complet entre tous les membres d'un groupe ou d'une assemblée concernant une opinion, un choix ou une décision. Ce concept signifie que personne ne s'oppose à l'avis général (définition Wikipedia). A titre exemplatif, l'Union européenne qui compte, pour l'heure, 27 pays membres, requiert cette notion d'unanimité dans certaines prises de décision. Ce qui a entre autres permis à un pays (minoritaire) de bloquer des dossiers. Qu'en est-il de la compétition colombophilie international ?



Faut-il encore le notifier ! Depuis des années, il existe un programme international de grand fond qui reprend sept journées permettant aux amateurs allemands, anglais, belges, français, luxembourgeois... de découdre entre eux à portée successivement de Pau, Agen, Barcelone, bien souvent

Dax, Marseille, Narbonne et Perpignan assurant tous des concours pour vieux. Ce qui représente un solide programme kilométrique de vol proposé exclusivement par des organisateurs belges dont la suprématie est, ces derniers temps, davantage remise en cause par certains pays.

Les sept concours programmés sont, répétons-le, tous ouverts aux vieux pigeons. Cependant trois d'entre eux le sont aussi officiellement aux yearlings. En Belgique, les sorties en compétition de grand fond sont, suite à un impératif arrêté par l'AGN, réglementées (l'informatique l'assurant), à une par quinzaine. Par ailleurs, les yearlings ne peuvent qu'au plus disputer deux épreuves de leur programme durant la saison. Ce qui ne peut que réjouir le Bien-être animal qui apprécie également le quorum officiel de trois sorties internationales autorisées pour les yearlings, trois sorties à portée, en 2026, d'Agen, de Dax et de Narbonne. En est-il de même dans les pays partenaires qui entourent la Belgique ? Eh bien non, ces pays n'appliquent pas le canevas organisationnel belge. La lecture du résultat international du dernier Marseille, pris à titre d'exemple significatif, apporte des éléments de réponse. En effet, un yearling allemand se trouve classé 6^{ème}, un français 7^{ème}...

Des sources au plus haut niveau certifient que, dans les pays entourant la Belgique, il n'existe, pour les épreuves de grand fond, qu'une seule catégorie d'âge après l'année de naissance du volatile, en l'occurrence la catégorie vieux. Ce qui signifie qu'un junior peut, dans ces pays, remporter la victoire internationale sur Marseille comme sur tout autre concours à l'exception de Barcelone imposant aux pigeons d'un an l'interdiction d'y participer.



Compte tenu que la Belgique n'ouvre que trois des sept confrontations du programme établi aux juniors, se peut-il qu'un junior belge décroche la victoire internationale sur les concours de sa catégorie d'âge non organisés dans son pays ? Si c'est le cas, il convient de penser que ledit pigeon n'a pas été engagé en Belgique...

Par ailleurs, les conditions climatiques rencontrées au cœur de la récente saison ont nécessité de modifier le lieu de lâcher pour réduire les distances à parcourir. Des colonies (non belges, précisons-le) doivent parfois voler une distance minimale pour accréditer leur participation. Que se passe-t-il en cas de non-respect de cette clause suite à une diminution décidée du kilométrage de vol ?

Electron devenu libre ? Au sortir des récentes élections statutaires où un de ses affiliés réussit un lobbying défrayant la chronique, le Limbourg récupère, d'une part, un second mandat national lors d'une AGN pour les

Concours sélectionné: METTET - 01-07-26 - 18.15 - 55001
Vieux & Yearling: 124 **Nombre de participants:** 17

Consultez les résultats:

Concours sélectionné: METTET - 01-07-26 - 18.00 - 55001
Pigeonneaux: 283 **Nombre de participants:** 17

six années
à venir et,
d'autre
part, le
poste de

Conseiller Juridique National qu'il occupa pendant une partie de la précédente législature. Cette province, la plus faible en affiliés dans le Nord du pays, se serait-elle vue octroyer des libertés de manœuvre ou en aurait-elle prises ? En tout cas, outre le problème des Fourons posé à



L'AWC, s'est déroulé un concours à portée de Mettet, le mercredi 1^{er} juillet (résultats repris sur le site fédéral), recensant un peu plus de 120 vieux lâchés à 18h15 et un peu moins de 300 jeunes lâchés à 18 heures. Ce vol compétitif, autorisé à une heure ne répondant pas à la réglementation, traversait les trois provinces francophones de Namur, du Hainaut et du Brabant wallon. Ce que firent remarquer les instances de l'AWC au Conseil d'Administration National.

La dernière vague de chaleur imposa l'annulation des concours à deux jours de panier les 15 et 16 août derniers. Le Limbourg programma un Soissons le dimanche 16 qui souleva des réactions en certains coins. Etait-ce un concours supplémentaire de dernière minute ou tout simplement une épreuve déplacée ? En fin de compte, ledit concours ne peut pas compter dans les championnats...

